



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 7 OCTOBRE 2021

DEL-2021-194

L'An deux mille vingt et un, le sept octobre, à 10 heures 00, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 30/9/2021, s'est réuni 'Salle 300' de l'Espace Rencontre d'Annecy-le-Vieux, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents:

Mmes BRO, BRUNO, GOURDIN, LAFARIE, MUGNIER, PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BACHELLARD, BARBIER, BARTHALAIS, BAUD-GRASSET, BLOUIN, BOISIER, BOUVARD C, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, FRANCOIS, GAUDIN, GILBERT, GILET, GILLET, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, LEOTY, MATHIAN, OBERLI, PELLARIN, PERRET, PERRISSIN-FABERT, PETIT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, SIBILLE, STEYER, VILLARD, VITTOZ.

Suppléants:

Mmes ARMAND-GRASSET, GRARD.

MM. ANTHOINE, CHARBONNIER, GOURREAU, NEVES, VUILLERMOZ.

Avaient donné pouvoir :

Mme DETURCHE.

MM. BOUCLIER, CHASSAGNE, GENOUD.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, DALL'AGLIO, MERMIER.

MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BONTEMPS, BOUVARD M, BUFFLIER, BURNET, CALONE, CARTIER, CAVAREC, CHARRAT, CONDEVAUX JF, DAVIET, DEFAGO, GONDA, HAVEL, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEROY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, MEYNET-CORDONNIER, MODURIER, PAULY, PENHOUËT, PEROU, ROSSINELLI, RUBIN, SADDIER, THOUVENIN, TOURNIER, TRUFFET.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CELDA, GIZARD, JAILLET, KHAY, MALLET, PERRILLAT,

MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, JEZEQUEL, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIANT: du SYANE

Membres en exercice: 83
Présents: 50
Représentés par mandat: 4

Objet: RETRAIT DE LA DELIBERATION 2021-122 DU 3 JUIN 2021 RELATIVE AU CLASSEMENT DEMOGRAPHIQUE DU SYANE

Exposé du Président,

Par délibération du 3 juin 2021, le Comité a approuvé le classement du SYANE dans la strate démographique de 80.000 à 150.000 habitants, compte tenu de ses compétences, de l'importance de ses budgets et du nombre et de la qualification des agents à encadrer, critères d'appréciation fixés par décret.

Accusé de réception en préfecture 074-257400085-20211007-DEL-2021-194-DE Date de télétransmission : 18/10/2021 Date de réception préfecture : 18/10/2021

. . .

L'exemple d'autres syndicats départementaux français, de composition et d'activité semblables à celle du SYANE, paraissait attester que le classement du Syndicat dans la strate démographique des collectivités de 40.000 à 80.000 habitants était sous-évalué et justifiait une évolution de celui-ci.

Par lettre du 17 juin 2021, le Préfet de la Haute-Savoie demande le retrait de l'acte en cause, considérant que le classement ne répond pas au cadre juridique fixé par le décret du 22 septembre 2000 et au caractère cumulatif des critères retenus par la jurisprudence.

Après consultation du Secrétaire général de la Préfecture et recours à une expertise juridique, les points de vue convergent et il convient de retirer la délibération en cause.

Les membres du Comité sont invités :

A décider le retrait de la délibération 2021-122 du 3 juin 2021, relative au classement du SYANE dans la strate démographique de 80.000 à 150.000 habitants.

Adopté à l'unanimité.

Le Président

Syane

Joël BAUD-GRASSET.

